ENTRE DEUX RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 139 • Décembre 2022

De la part de toute l'équipe :
président, vice-président,
délégués régionaux, sociaux, de grief,
d'enquête, de signalisation routière,
des pompiers, du recrutement,
ainsi que tout le personnel de bureau et
des assurances profitent du moment présent pour vous souhaiter
un TRÈS JOYEUX TEMPS DES FÊTES
avec vos proches et vos amis.

Profitez-en pour renouveler vos forces et vous reposer car l'année 2023
nous prépare de beaux et grands défis !

Merci d'être là !

Notre nouvelle adresse POSTALE : 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, QC, G8Y 3G7.

Nous sommes là pour vous... partout au Québec!

Notre site internet
http://uasq8922.org

Pour écrire au journal
journal8922@uasq8922.org

Message du président

Chères consœurs, chers confrères,

Tout d'abord, je veux souhaiter la bienvenue à Jonathan Tremblay, nouveau Délégué régional pour la région de Québec. Il va travailler de concert avec Daniel Desjardins, toujours présent dans la Section locale. Nous trouvons important d'avoir un lien sur le terrain avec vous et la région de Québec avait besoin d'un deuxième Délégué régional. Nous sommes toujours à la recherche de gens intéressés à couvrir la région des Laurentides et de la Gaspésie.

Bonnes nouvelles ! Les vérifications du Syndicat international sont terminées et le Directeur québécois Dominic Lemieux m'a nommé officiellement à la présidence de la Section locale. Les officiers sont maintenant mieux outillés pour s'assurer de la saine gestion des finances. De plus, l'ancien président a acquiescé à la poursuite que nous avions entamée, ce qui veut dire que l'entièreté des sommes dues, ainsi que les intérêts et les frais de justice seront remboursées à la Section locale. Cette épreuve a été difficile pour moi ainsi que pour les membres de l'équipe qui travaillent au syndicat, mais aujourd'hui, nous pouvons être fiers du travail accompli et des résultats obtenus. Il est certain que nous sortons tous plus solides aujourd'hui de cette expérience.

En parallèle, nous continuons de faire avancer nos objectifs pour le bien de tous les membres. Le contrat d'assurance viendra à son terme en février 2023 et nous avons demandé à notre courtier d'aller voir ce qui s'offre sur le marché pour pouvoir vous offrir les meilleures options possibles pour votre régime d'assurance. Deux options ont retenu notre attention et nous croyons qu'il est important d'aller vous consulter pour vous laisser le choix. De la fin octobre à la mi-novembre, une tournée à travers le Québec a eu lieu pour aller vous consulter et vous permettre de voter pour le meilleur régime à vos yeux.

Parlant d'objectifs, nous travaillions depuis quelques années à promouvoir un nouveau Décret de convention collective et nous sommes enfin arrivé à un résultat : le Décret sur le personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec. Il a été officiellement annoncé le 24 août 2022 et entrera en vigueur le 24 février 2023. Les décrets de Convention collective permettent d'assurer des conditions salariales minimum dans une industrie et faire en sorte que la compétition entre les employeurs ne se fasse pas au détriment du salaire des travailleurs. Avec le Décret de la signalisation, nous nous assurons que le salaire négocié pour les membres reste compétitif avec les employeurs non-syndiqués. Il n'y a pas beaucoup de décrets de la sorte au Québec, et la Section locale 8922 est fière de participer à deux d'entre eux !

Concernant le Décret des agents de sécurité, nous avons nommé deux personnes pour surveiller de près les étapes pour le prochain décret des agents de sécurité. Nos prochaines augmentations sont dues pour juillet 2023. Nous nous donnons alors tous les moyens pour que ce décret soit mis en place avant la date de nos augmentations.

Je prends le temps également de remercier toute l'équipe qui continue de vous donner le service à travers les mandats supplémentaires qu'ils acceptent de prendre. J'ai une équipe incroyable et je suis fier de vous servir à leur côté.

Vincent Boily
Président

Assemblées générales – Décembre 2022

QUÉBEC

29 novembre 19h
30 novembre 9h

Hôtel Must
1345, route de l'Aéroport
L'Ancienne Lorette (Qc)
G2G 1G5 (Salle à confirmer à l'entrée)

SHERBROOKE

30 novembre 19h
1er décembre 9h

Hôtel OTL Gouverneur
3131, rue King Ouest
Sherbrooke (Qc) J1L 1C8
(Salle à confirmer à l'entrée)

MONTRÉAL

1er décembre 19h
2 décembre 9h

Hôtel Plaza Universel
5000, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1V 1A1
(Salle à confirmer à l'entrée)

ORDRE DU JOUR

1) Ouverture de l'assemblée
2) Lecture de l'ordre du jour
3) Appel des officiers
4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
5) Lecture de la correspondance
6) Rapport financier
7) Rapport des Syndics
8) Rapport du Comité de griefs
9) Rapport du Comité de SST
10) Rapport du Permanent
11) Rapport du Président
12) Varia
13) Ajournement

N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.

ALLÉGATIONS DE FRAUDE À LA SECTION LOCALE 8922:

Le Syndicat sera remboursé

PUBLIÉ : 18/10/2022

Montréal, le mardi 18 octobre 2022 – Le Syndicat des Métallos prend acte de la décision de l'ancien président de la section locale 8922 Patrick Pellerin, visé par une enquête criminelle pour fraude et démis de ses fonctions en décembre 2021, d'acquiescer à jugement et de faire droit à toutes les demandes de réparation du Syndicat.

Par conséquent, M. Pellerin remboursera intégralement la somme de 422 377 $ plus intérêts et frais de justice à la section locale 8922 du Syndicat des Métallos. *« Ainsi, la section locale pourra recouvrer toutes les sommes qui lui avaient été dérobées. Le message est clair : c'est TOLÉRANCE ZÉRO et les Métallos n'hésitent pas à tout faire pour récupérer jusqu'au dernier sou dérobé frauduleusement »*, fait valoir le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

Dès que de graves allégations de fraude ont été portées à l'attention du Syndicat en décembre 2021, M. Pellerin a été démis de ses fonctions sur-le-champ et la section locale a été mise sous tutelle. Le dossier est maintenant entre les mains du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Levée de la tutelle

Après enquête, le Syndicat a procédé à une vérification interne et à une recertification des syndics de la section locale 8922, qui représente les agents de sécurité. Au terme de cet exercice, ce dernier annonce aujourd'hui une levée de la tutelle.

Du même souffle, le directeur québécois des Métallos confirme Vincent Boily dans ses fonctions de président de la section locale 8922, responsabilité qu'il assumait de façon intérimaire depuis décembre 2021. « *Vincent Boily a su mener avec brio sa section locale et lui faire traverser une période difficile, tout en ne perdant jamais de vue la mission première du Syndicat, soit la défense des membres et l'amélioration de leurs conditions de travail* », souligne Dominic Lemieux.

À l'échelle de l'ensemble de l'organisation, le Syndicat a procédé à une recertification et une formation additionnelle de tous les syndics. Un mécanisme d'alerte supplémentaire *finances@metallos.ca* a été mis en place. Rappelons que chaque dépense effectuée doit être approuvée et le paiement doit être ensuite justifié. Par ailleurs, un vérificateur international procède à un audit périodique des finances de chacune des sections locales.

« En nous confiant leurs cotisations, les membres se donnent les moyens d'être défendus et d'améliorer collectivement leurs conditions de travail, de santé et de vie. Nous accordons une grande importance à la saine gestion des finances de nos sections locales et ne permettrons jamais que des individus trahissent cette confiance que les membres placent en leur syndicat », souligne Dominic Lemieux.

Le Syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, est le plus important syndicat du secteur privé au Québec. Il regroupe plus de 60 000 travailleurs et travailleuses de tous les secteurs économiques.

Rapport du Comité de la condition féminine

La conférence nationale des femmes 2022 s'est tenue pour la première fois au Québec, dans la ville de Québec, du 17 au 20 octobre à l'Hôtel Delta. Nous aurons 3 produits à vendre soit : un napperon identifié au District 5, un bas-pantoufle identifié aussi au District avec l'image de Rosie la riveteuse et un bandana aussi avec Rosie. Ces trois objets seront aussi en vente à l'Assemblée annuelle des Métallos qui aura lieu la semaine du 21 novembre à Rivière-du- Loup. Comme à chaque année nous recevrons les femmes lors de la première journée de l'assemblée et nous vendrons des billets « moitié/moitié ».

Vous pouvez également venir partager de l'info et échanger sur le groupe Facebook de la Condition féminine du District 5.

Mot du permanent
D'un suivi à l'autre...

Fin de la tutelle

C'est avec de beaucoup de bonheur que j'ai appris la levée de la tutelle, après des mois de vérifications des instances internationales, de la mise en place de formations particulières pour tous les élus qui touchent les finances de près ou de loin, et une mise au point des statuts et règlements de la Section locale. Votre exécutif est en plein contrôle pour bien mener les défis pour lesquels il a été élu. Pour ma part, je travaille avec ces gens depuis plus de 5 ans maintenant, nul doute à mon esprit que toutes ces personnes qui vous représentent sont des gens intègres, dévoués et dignes de confiance pour remplir leur mandat. Bonne continuité cher Comité exécutif et c'est avec fierté que je continuerai de vous soutenir, de vous représenter et de vous apporter conseils et suggestions pour toutes les situations pour lesquelles vous le jugerez nécessaire.

Assurances

Au moment d'écrire ces lignes, vous êtes convoqués pour vous prononcer sur un ajout d'une protection dentaire à votre régime d'assurance : vous avez été nombreux à le demander au fil des ans, ce jour est arrivé. Tout comme l'adoption du renouvellement de votre Convention collective, c'est en assemblée que le tout se concrétise avec un vote secret de la façon la plus démocratique qui soit. Soyez présents, exprimez-vous (un spécialiste d'assurance nous accompagnera tout au long de la tournée) et votez en toute connaissance de cause avec toutes ces informations pertinentes en main.

B.S.P.

Récemment, le Bureau de la sécurité privée vous a encourageait à répondre à un sondage (par envoi de courriel) afin de récolter le plus d'informations, opinions et commentaires de ses utilisateurs afin d'avoir l'heure juste et comprendre les attentes de l'industrie. Vous avez été plusieurs à avoir répondu et une firme externe a été mandatée pour accompagner le Bureau dans son plan stratégique, sa mission et ses objectifs, en tenant compte des résultats du sondage. Étant membre du Conseil d'Administration et agissant en votre nom en vous représentant, je suis persuadé que ce processus était nécessaire pour avoir un B.S.P. 2.0 pro-actif. Je serai en mesure de vous faire un suivi lors de nos prochaines assemblées générales.

Décret

À cette étape d'analyse de notre demande de modification du Décret au ministère, et malgré, un changement du responsable dans notre dossier, le processus est bien engagé dans les temps alloués. Le ministre Boulet a été reconduit dans ses fonctions de Ministre du travail, ce qui devrait également être de bon augure dans le cheminement de notre requête. Votre délégué Denis Fafard et moi-même avons une bonne communication avec Mme Isabelle Cimon, directrice du Comité Paritaire, et celle-ci nous communique de façon régulière tout développement, ce qui facilitera les actions à prendre si nécessaire.

Arbitrages

Plusieurs résultats (et d'autres à venir) qu'il me fera plaisir de vous partager lors nos prochaines assemblées générales de décembre.

D'un suivi à l'autre… au plaisir de tous vous y voir !!

Salutations,

Sylvain-Rock Plante
Votre permanent

Enfin un courtier d'assurances qui vous éclaire !
Programme d'assurances automobile et habitation de groupe… Et bien plus !

Super prix ! Service exceptionnel ! • Facilités de paiement ! (sans frais ni intérêts) Appelez-nous pour obtenir une soumission !
Comparez et économisez ! 1-888-522-2661

Du côté du recrutement

Le service du Recrutement est toujours à l'œuvre bien que leur travail se fasse souvent dans l'ombre. Leur travail est un travail de terrain, travail personnalisé parce qu'ils ont à rencontrer les gens directement, et en-dehors de leur lieu de travail.

Les dossiers dont nous avons fait mention à la dernière parution, se continuent, soit: le Groupe Sûreté, la compagnie Allied, dont fait partie dorénavant la compagnie G4S, et sur certains sites où se trouve l'agence Trimax. Certains dossiers sont finalisés et en attente de la rétroaction du T.A.T (Tribunal administratif du travail). Il y a également beaucoup d'autres dossiers en cours dans plusieurs régions : à suivre dans les prochaines parutions.

Patrick Martin, mon nouveau coéquipier, continue son apprentissage et il est bien en place maintenant pour me seconder et notre équipe est bien sûr toujours partante pour affronter tous les nouveaux défis.

Nicole Paradis
pour le Service du recrutement

Bonjour chers collègues,

Je suis agent de sécurité depuis 2 ans après avoir suivi « La grosse formation » au CFP de Québec. Je me suis rapidement rendu compte que - en restant poli - la réalité de notre industrie était très particulière. Ayant une expérience de plus de 15 ans dans la défense et dans l'amélioration du sort de mes pairs, cette réalité m'a rapidement rattrapé. Je suis devenu délégué de site et je n'ai pas hésité une seconde quand notre Syndicat a appelé des renforts. C'est avec enthousiasme que j'ai hâte de vous rencontrer et de travailler avec vous pour qu'enfin, nous soyons respectés à notre juste valeur. C'est dans les grandes régions de la Capitale Nationale du Québec et de Chaudière-Appalaches que j'aurai cette immense chance et d'être à votre service en tant que Délégué régional.

Jonathan Tremblay

CIBLER L'ÉQUILIBRE

L'équilibre. Ce n'est pas un terme que j'affectionne particulièrement. Bien que retrouver l'équilibre soit mon objectif numéro un lorsque je me sens dépassée par un événement, c'est plutôt difficile de demeurer dans cette phase, voire psychologiquement impossible. Je dis psychologiquement, car je crois que physiquement, c'est possible. Bon, je vous explique où je m'en vais avec tout ça.

On se compare souvent. Autant sur le plan matériel lorsqu'on trouve donc que notre voisin a une plate-bande où les fleurs semblent y vivre éternellement. Sur le plan affectif, quand les familles environnantes semblent plus heureuses que la nôtre. Et comme vous l'aurez deviné, sur le plan physique. Dans cette période estivale où l'acceptation de soi, de son corps devient souvent une tâche difficile, il serait faux de dire que nous n'avons pas pris un petit instant pour examiner l'apparence de ce dernier. Dans l'ère où heureusement le *body positivity* prend de plus en plus d'importance, j'ai envie de nous suggérer l'acceptation de soi, principalement l'acceptation de son apparence physique et célébrer la diversité corporelle.

C'est d'ailleurs là où la notion d'équilibre prend pour moi tout son sens! Pourquoi ne pas donner davantage d'importance à notre santé physique qu'à notre perte de poids, nos vergetures, notre faible masse musculaire ou nos taches de rousseur. Permettons-nous de cibler l'équilibre dont nous désirons atteindre, sans tomber dans l'excès. Plusieurs professionnels de la santé physique sont d'ailleurs disponibles pour nous conseiller, tant sur le plan nutritionnel que sur l'exercice. N'hésitons pas à les rencontrer!

Santé et sécurité au travail

Depuis le 6 avril dernier, de nouvelles mesures sont en vigueur à la Loi sur la santé et sécurité au travail. En voici quelques exemples.

- Les employeurs qui ont plus de 20 travailleurs ont **l'obligation** d'avoir des Comités de santé et sécurité au travail.
- Ils **doivent** aussi avoir des représentants en santé et sécurité pour faire l'inspection des milieux de travail.
- Ils **doivent** garder à jour leurs programmes de prévention des accidents.

Depuis le 6 octobre dernier, la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelle aussi a eu des modifications importantes. Voici quelques exemples.

- L'employeur d'une travailleuse ou d'un travailleur qui a subi une lésion professionnelle **doit** maintenant utiliser le formulaire de la CNESST pour l'assignation temporaire.
- Lorsqu'un employeur offre à une travailleuse ou à un travailleur une assignation temporaire qui comporte un nombre d'heures inférieur à celui de son emploi habituel, l'employeur **doit** indiquer sur le formulaire d'assignation temporaire l'option qu'il choisit pour le versement du salaire. Il **doit** en informer la CNESST avant le début de l'assignation temporaire.
- La CNESST **doit** transmettre sans délai la contestation et le dossier médical complet de la travailleuse ou du travailleur au Bureau d'évaluation médicale (B.E.M.), dont les membres sont nommés par les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour qu'un membre du B.E.M. puisse en faire l'évaluation. La CNESST **doit** également aviser le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de l'objet de la contestation ainsi que des noms et des adresses des professionnelles et professionnels de la santé concernés. Il s'agit de préciser l'ancienne disposition pour faire en sorte que le dossier médical soit transmis au B.E.M. en même temps que la contestation, ce qui n'était pas le cas avant.
- Lorsque le membre du B.E.M. se prononce sur la date de consolidation, il **doit** se prononcer sur l'existence de limitations fonctionnelles et sur le pourcentage d'atteinte permanente à l'intégrité physique ou psychique de la travailleuse ou du travailleur. Cependant, il n'a pas l'obligation de se prononcer sur ces sujets si des raisons médicales l'en empêchent. Il **doit** toutefois expliquer ses raisons dans son avis.
- Lorsque le membre du Bureau d'évaluation médicale est d'avis que la lésion ne nécessite plus de soins ni de traitements, il peut se prononcer sur la date de consolidation, encadrer l'obligation d'accommodement en favorisant le retour au travail prompt et durable des travailleuses et des travailleurs ayant subi une lésion professionnelle.

Vous pouvez consulter les modifications sur le site de la CNESST en cliquant sur : **Modernisation du régime de santé et sécurité du travail.**

Vous pouvez aussi inscrire l'adresse suivante dans votre barre de recherche :

https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/lois-reglements/modernisation-sst#dae

Guy Doré
Vice-Président
Responsable santé et sécurité au travail

NOTICE NÉCROLOGIQUE
IN MEMORIAM

NOM	PRÉNOM	ÂGE	DÉCÈS	COMPAGNIE
Nadeau	Mario	57	19.08.2022	C.C.C.
Ouellet	Nicole	66	14.10.2021	GARDA/NEPTUNE

Nos plus sincères condoléances aux parents et aux proches des familles éprouvées.

Ce message s'adresse exclusivement aux agents de sécurité et aux signaleurs routiers.

FONDS de solidarité FTQ

S'INVESTIR POUR UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.

Vous travaillez fort et votre argent devrait en faire autant !

Votre employeur épargne pour vous.
Profitez-en en finalisant l'ouverture de votre REER+ au Fonds de solidarité FTQ !

Vous ne savez pas comment ? Nous pensons à tout !

Avant d'entreprendre votre démarche, attendez l'arrivée prochaine de notre dépliant explicatif dans votre boite aux lettres.

Vous y découvrirez **combien votre employeur a épargné pour vous** jusqu'à maintenant, ainsi que votre **numéro d'épargnant personnel** nécessaire pour finaliser l'ouverture de votre compte.

Un agent prendra aussi contact avec vous pour vous accompagner.

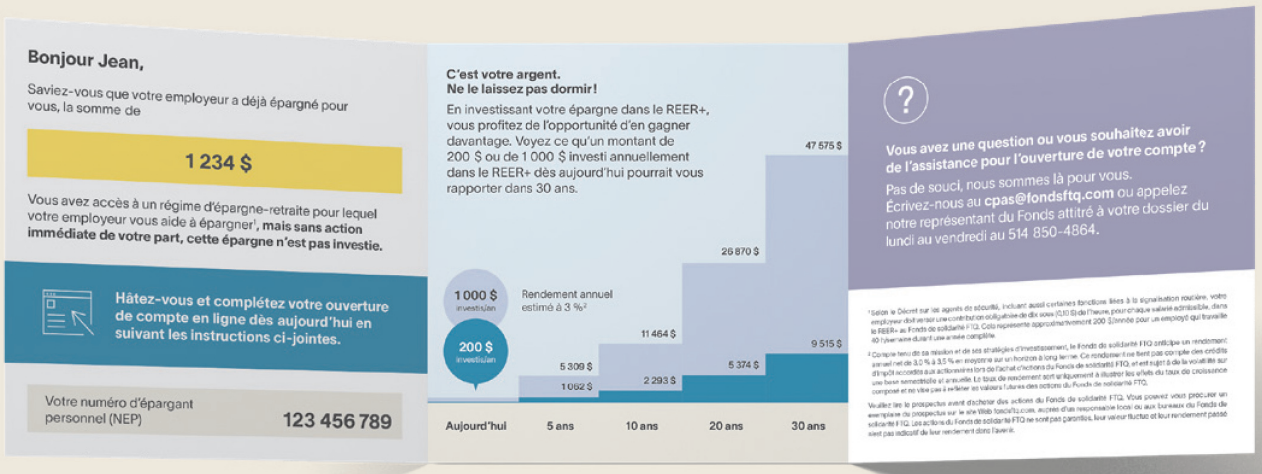

Communiquez avec nous au **cpas@fondsftq.com**

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

VOICI UNE PARTIE DES SERVICES OFFERTS. QUI CONTACTER ?

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Abitibi
Christine Dessureault
Cell. : 819 218-4183
cdessureault@uasq8922.org

Bas St-Laurent • Gaspésie
1 800 361-2914

Côte-Nord
Michèle Verreault
Cell. : 418 293-7226
mverreault@uasq8922.org

Gatineau
Johanne Richard
Cell. : 819 661-6292
jrichard@uasq8922.org

Laurentides • Lanaudière
1 800 361-2914

Mauricie • Sherbrooke
Centre du Québec
Christian Fontaine
Cell. : 819 266-8922
cfontaine@uasq8922.org

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Montréal et environs
Rénald Presseault
Cell. : 514 894-8922
rpresseault@uasq8922.org

Christina Moreira
Cell. : 514 968-3357
cmoreira@uasq8922.org

Québec
Daniel Desjardins
Cell. : 418 509-3939
ddesjardins@uasq8922.org

Jonathan Tremblay
jtremblay@uasq8922.org

Saguenay • Lac St-Jean
Alain Tremblay
Cell. : 418 944-8922
atremblay@uasq8922.org

DÉLÉGUÉ D'ENQUÊTE

Montréal
Corina Jumuga
Cell. : 514 984-89229
cjumuga@@uasq8922.org

DÉLÉGUÉS DE GRIEF

Luc Boisvert
Cell. : 819- 244-6989
lboisvert@@uasq8922.org

Denis Fafard
Cell. : 514 718-8922
dfafard@@uasq8922.org

Nancy Larche
Cell. : 514 709-8922
nlarche@@uasq8922.org

Johanne Richard
Cell. : 819 661-6292
jrichard@@uasq8922.org

DÉLÉGUÉ, SIGNALISATION ROUTIÈRE

Secteur Montréal
John Bélanger
Cell. : 514 977-9980
jbelanger@uasq8922.org

DÉLÉGUÉ DES POMPIERS

Simon Gravel
Cell. : 418 815-4463

DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Côte-Nord
Michèle Verreault
Cell. : 418 293-7226
mverreault@uasq8922.org

Montréal et environs
Marc Lacasse
Cell. : 514 707-8922
mlacasse@uasq8922.org

Québec
Florence Bédard
Cell. : 418 569-1907

RECRUTEMENT

Nicole Paradis
Cell. : 514 978-8922
nparadis@uasq8922.org

Patrick Martin
Cell. : 514 702-8922
pmartin@uasq8922.org

REPRÉSENTANT SST

Guy Doré
Vice-président
Cell. : 418 576-2778
Téléc. : 418 622-8091
gdore@uasq8922.org
sst@uasq8922.org

Suite à notre réorganisation du travail à cause de la pandémie de COVID-19, tous nos services demeurent opérationnels, à l'exception de nos bureaux. Vous pouvez nous rejoindre par téléphone aux numéros suivants :

Montréal : 514 - 522 - 8922 • Québec : 418 - 622 - 8044
Sans frais partout dans la province : 1- 800 - 361- 2914

Veuillez également noter notre NOUVELLE ADRESSE POSTALE : 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, QC, G8Y 3G7.

Nous vous invitons à consulter notre site internet, www.uasq8922.org, afin d'obtenir tous nos numéros de téléphone ainsi que nos adresses courriels. Merci.

NOUS AIMERIONS AVOIR DES NOUVELLES DE VOUS !

Faites-nous parvenir des histoires ou des faits vécus au Comité du journal. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical ! **journal8922@uasq8922.org** Visitez notre site web ! **www.uasq8922.org** !

ENTRE 2 RONDES
est publié par le Comité d'information du syndicat et expédié à tous les membres syndiqués de la Section locale 8922, située au 1535, boul. Hamelin, Trois-Rivières, (Québec) G8Y 3G7.

Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt à la Bibliothèque du Québec
Numéro 139 DÉCEMBRE 2022
Poste-Publication no 41020006

Membres du Comité :
Vincent Boily, Guy Doré, Marc Lacasse, Nancy Larche.

Note : Dans le texte le masculin est utilisé dans le seul but d'en faciliter la lecture.